



Lettre aux abstentionnistes de la commission d'enquête sur l'Audiovisuel Public : **assumez votre choix**

Le 27 avril, la commission d'enquête sur l'audiovisuel public a adopté le rapport Alloncle : par 12 voix pour, 10 contre... et vos 8 abstentions, qui sont tout sauf neutres - elles ont mécaniquement abaissé le seuil de majorité nécessaire et rendu possible l'adoption d'un texte que vous, abstentionnistes, décrivez vous-mêmes comme « mauvais », « à charge » et dépourvu de toute analyse objective.

Selon vous, rejeter le rapport aurait fait de Charles Alloncle un martyr de la liberté d'expression ; mieux valait donc laisser paraître ce pamphlet pour le combattre sur le fond.

Les syndicats CGT de l'Audiovisuel Public contestent cette analyse. Car le vote du seul maintien en ligne des vidéos et comptes-rendus des auditions aurait permis de nourrir un contre-discours efficace. Le rapport prochainement publié va au contraire donner des arguments de poids aux tenant·es d'un audiovisuel rabougri et soumis au pouvoir politique, comme le laissent entrevoir les préconisations qui ont fuité. Un texte truffé d'erreurs factuelles, d'insinuations mensongères, nourri par les réseaux de Vincent Bolloré, construit à partir de six mois de dénigrement systématique des salarié·es de l'Audiovisuel Public. **Ce texte a désormais la force d'un document adopté par les parlementaires** avec l'aval implicite des abstentionnistes.

Le rapport Alloncle ne décrit pas l'audiovisuel public : il l'accuse. Et s'abstenir en invoquant la transparence, tout en reconnaissant la nullité du document, c'est **envoyer un message clair aux salarié·es : leur protection passe après les calculs politiques**, au nom du respect d'institutions allégrement piétinées par l'extrême droite et qui ne lui font plus barrage. Ces salarié·es - journalistes, animateur·ices, producteurs, artistes, technicien·nes, administratif·ves, précaires - ont subi pendant six mois un procès d'intention quasiment quotidien. Leurs conditions de travail ont été caricaturées. Leur engagement professionnel a été réduit à du militantisme. Dans certains cas, leurs noms ont circulé sur les réseaux.

Cette dynamique délétère contre l'audiovisuel public et ses salarié·es existait avant la commission ; elle s'est développée pendant ; ce vote et les analyses qui en découlent la renforcent. Elle semble désormais **bien lancée pour continuer ses méfaits**.

Les syndicats CGT France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et Ina interpellent donc directement les élu·es du bloc central : votre abstention ne peut pas être le moyen de fuir vos responsabilités.

Si vous estimez, comme vous le dites, que ce rapport est inacceptable dans sa méthode et ses conclusions :

- Dites-le dans vos contributions écrites ;
- Présentez votre contre-rapport ;
- Agissez en conséquence dans les mois à venir.

La niche parlementaire UDR du 25 juin approche. Les occasions de défendre concrètement l'audiovisuel public ne manquent pas.

Si vous ne le faites pas, **il apparaîtra au grand jour que ce que vous avanciez comme une stratégie était, en réalité, une forme de lâcheté.**

Les syndicats CGT France Télévisions, Radio France, France Médias Monde et Ina.

Paris, le 30 avril 2026